lui paraissait pas une si grande affaire. Et même il va jusqu'à trouver un biais, qui présente cette conversion sous un jour plutôt avantageux : la maison palatine, dans ses malheurs, n'a-t-elle pas intérêt à compter quelques-uns de ses membres dans les divers partis, disons dans tous les camps? Ceci est peut-être de la bonne politique, mais ne prouve pas que Descartes considérât la religion, c'est-à-dire pourtant la question du salut éternel, comme le tout de l'homme. Descartes était au plus haut degré un esprit philosophique : ce n'était pas une âme religieuse. Élisabeth n'avait point sujet d'être autrement satisfaite de telles consolations, et peut-être faut-il attribuer à un petit refroidissement l'intervalle entre cette lettre de janvier 1646 et la suivante du 25 avril[a]. Toutefois cela ne dura pas : la princesse et le philosophe avaient dû se revoir en mars 1646, s'expliquer sans doute de vive voix, et l'intimité fut rétablie, si tant est qu'elle eût besoin de l'être; à peine y eût-il un léger nuage dans un ciel aussitôt rasséréné.

Ce fut alors qu'éclata ce drame, dont nous ne connaissons que les événements extérieurs et publics, le meurtre, disons franchement, l'assassinat d'un gentilhomme français, L'Espinay, par un autre frère d'Élisabeth, le prince Philippe, âgé de vingt ans[b]. L'honnête Brasset, malgré sa prudence et sa réserve habituelle, contient à grand peine son indignation : ce sang, dit-il, crie vengeance. Philippe n'échappa que par la fuite à des poursuites judiciaires, abandonnées d'ailleurs presque aussitôt. Le crime fut commis un jeudi 20 juin 1646. Le 15 août suivant, Élisabeth quittait La Haye, sur l'ordre de sa mère, semble-t-il, avec une de ses jeunes sœurs, Henriette, pour se rendre chez leur tante, l'électrice de Brandebourg[c]. Son absence ne devait

a. Tome IV, p. 404-406 et p. 404, note *a*.

b. *Ibid.*, p. 449-452 et surtout p. 670-675.

c. Voir ci-avant, p. 401, note *b*. La princesse Élisabeth partit avec « Madame Catherine », dit Brasset (cité t. IV, p. 673), c'est-à-dire, non pas Catherine de Lorraine, comme nous avions conjecturé à tort (*ibid.*), mais la princesse Catherine de Brandebourg, sœur de Georges-Guillaume (voir t. V, p. 225, note *e*), lequel était oncle d'Élisabeth par

durer d'abord que six à sept mois; en réalité, la princesse ne revint jamais en Hollande, mais passa les années suivantes en Allemagne; plus tard, son frère aîné étant rétabli dans le Palatinat, elle ira l'y rejoindre quelque temps. A distance, le rapprochement des dates ferait croire que l'événement du 20 juin ne fut pas sans influence sur un départ qui suivit d'aussi près. Élisabeth aurait-elle trempé dans ce drame de famille, et son éloignement serait-il devenu nécessaire? La reine de Bohême, qui ne pardonnait pas au prince Philippe son crime, aurait-elle pris en aversion sa fille, soupçonnée sinon convaincue de complicité? Elle-même, la mère, aurait eu des bontés, s'il faut en croire Tallemant des Réaux[a], pour le jeune gentilhomme français. Mais surtout, et la chose est avérée, celui-ci aurait obtenu les faveurs d'une sœur d'Élisabeth et de Philippe, la légère et inconstante princesse Louise-Hollandine, dont la conduite plus tard en France, comme abbesse de Maubuisson (elle aussi se fit catholique), ne sera rien moins qu'édifiante. Élisabeth était sensible à tout ce qui touchait l'honneur de sa maison, au point de ne pas reculer peut-être devant une vengeance, fût-ce une exécution capitale, qui

alliance. Outre sa tante, celle-ci trouva en Brandebourg un cousin germain, l'électeur régnant, Frédéric-Guillaume, né le 6 février 1620 (qui vint épouser à La Haye, cette même année 1646, le 7 décembre, la princesse Marie, fille aînée du prince d'Orange : peut-être Catherine était-elle venue en août préparer ce mariage); et une cousine-germaine, Hedwige-Sophie, sœur de l'électeur, née le 4 juillet 1623, qui épousa en 1649, Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel. Élisabeth complétera l'éducation de cette cousine.

a. Cité t. IV, p. 451 : « Il cajolla d'abord la mere. » Brasset écrivait à M. de La Barde, 29 août 1639 : « Avant hier arriva icy vn gentilhomme » de Normandie, nommé de l'Eſpinay, qui a eſté à Monſieur. Il dict » venir chercher les occaſions de la guerre en ce pays, & que le meilleur » eſt de s'eſlongner de France, afin d'eſviter d'eſtre ſuſpect en beaucoup » d'accidens qui arrivent... » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17893, f° 566.) Rappelons que la reine de Bohême, Élisabeth Stuart, était née le 19 août 1596. Elle avait donc, entre 1639 et 1646, de quarante-trois à cinquante ans. Sa fille, Louise-Hollandine, était née le 18 avril 1622. (Voir ci-avant, p. 402, note *a*.)

pouvait paraître un acte de justice (ainsi plus tard, à Fontainebleau, la reine Christine de Suède fera exécuter sous ses yeux Monaldeschi) ; et elle aurait été jusqu'à approuver son frère, sinon jusqu'à s'associer au complot et armer elle-même sa main.

Mais on peut donner aussi de ce voyage en Brandebourg une autre explication. Élisabeth s'occupait activement des intérêts de sa famille ; elle pouvait les servir auprès de l'électeur de Brandebourg, comme faisaient ses frères à la cour d'Angleterre, et même le prince Édouard à la cour de France. Et de fait, nous la verrons l'année suivante sur le point de passer en Suède, auprès de la reine Christine, fille de Gustave-Adolphe, afin d'intéresser celle-ci aux affaires de la maison palatine : elle demandera là-dessus les instructions de sa mère et de son frère aîné, restés en Hollande, et même l'avis de Descartes[a]. Peut-être donc le voyage à Berlin, annoncé d'ailleurs comme une promenade en compagnie d'une de ses jeunes sœurs, sous la conduite d'une parente qui était presque une tante, n'avait-il d'abord qu'un but politique ; et s'il se prolongea outre mesure, c'est qu'Élisabeth se plaisait mieux dans le Brandebourg qu'en Hollande, où la petite cour de la reine de Bohême, bien qu'on y jouât quelquefois du Corneille, n'offrait pas tous les jours un modèle de bon goût ni de délicatesse[b].

a. Tome V, p. 195, l. 13 ; p. 210, l. 3 ; p. 225-226, et p. 232, l. 10-13 : lettres de juin à octobre 1648.

b. Voici, à ce sujet, quelques textes curieux, empruntés à la correspondance (diplomatique) de notre Brasset :

Lettre à M. de La Thuillerie, 29 août 1645 : anecdote contée à Brasset par la reine de Bohême sur une certaine comtesse de Levestein, « laquelle, eſtant l'autre iour à Breda, en la Cour d'Angleterre & » d'Orange, eut aprez auoir trop beu de double biere vne collique qui la » haſta de ſortir du preſche pour ne pas polluer le temple. Voila ce que » vous aurez de cette bonne princeſſe, auec vne forte recommandation » & ſouhaict que vous n'alliez point à Stokholm. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17897, f° 425.)

A M. d'Aiguebère, 31 août 1649 : « La Reyne de Boheſme eſt en ſa » maiſon de Rennes, tandiz que l'on nectoye les ordures de celle de la » Haye, où il y a ſept ans que le frottage de Hollande n'a operé. A ſon » arriuee en ce beau lieu la, elle ſe donna tellement au cœur ioye de » manger des fruictz qu'elle en ioüa baſton à deux boutz. Mais » s'eſtant bien eſcuree, elle en a vſé du depuis liberalement & ſainement. » (*Ibid.*, 17901, f° 610.)

A M. de La Thuillerie, 21 sept. 1649 : « ...Noſtre Cour eſt renforcee de » celle de la Reyne de Boheſme, qui n'a non plus changee en ſon voyage » de Gueldres, que M. ſon filz en celuy d'Angleterre. Et pour preuue, ie » vous diray, Monſieur, qu'ayant à ſon arriuee enuoyé ſçauoir de ſes » nouuelles, la reſponce fut qu'elle auoit impatience de me veoyr pour » m'en compter. Que fut-ce ? C'eſt que la pauure conteſſe de Leueſtein, » ioüant aux cartes auec Creuent, adoſſee contre la portiere du carroſſe, » vn cahot la feit ouurir, & la pauure dame feit le cheſne fourchu. Voyla » de quoy fut la (*sic*) triomphe... » (*Ibid.*, f° 649.)

A M. de La Cour (résident de France à Osnabruck), 15 nov. 1649 : « ...Vous ſçauez, Meſſieurs, les incommoditez de la Maiſon palatine, & » ie veoy auec beaucoup d'autres les ſouffrances de la Reyne de Boheſme, » reduicte quaſy à ne pas auoir du pain pour ſa Cour... » (*Ibid.*, f° 791.)

A M. de La Thuillerie, 9 déc. 1649 : « ...La Reyne de Boheſme veut » que vous ſçachiez que, ſe trouuant preſſee du derriere, elle donna bien » de l'exercice à ſa femme de chambre. Ie ne vous ſçaurois dire plus » ciuilement, Monſieur, ce que vous entendrez aſſez. » (*Ibid.*, f° 856.)

a. Tome IV, p. 449, l. 4-5. Voir aussi, p. 521, l. 11-17. Sur la vengeance : *ibid.*, p. 285, l. 5-22.

Il ne s'agirait plus alors d'exil pour la princesse, et le meurtre de L'Espinay n'aurait été pour rien dans son départ, le prince Philippe lui-même ayant fini d'ailleurs par rentrer en grâce, à la longue, auprès de la reine sa mère.

Mais ce qui serait intéressant à connaître, et que sans doute nous ne connaîtrons jamais, ce furent les entretiens de Descartes et d'Élisabeth, qui suivirent le tragique événement du 20 juin 1646. Descartes vint au moins deux fois à La Haye, et vit la princesse : ce qui explique qu'il ne dit mot, dans ses lettres, de ce que celle-ci appelle « un nouveau malheur de sa » maison[a] ». Et ce terme même dont elle se sert, ne montre-t-il pas qu'elle le déplorait, et sans doute le regrettait ? Ne dira-t-elle pas encore, dans une lettre suivante, que la violence était tout à fait contraire à sa nature ? Et Descartes aussi, dans une lettre de l'année précédente, n'avait-il pas, comme par un singulier pressentiment, condamné la vengeance ? Toutefois,

dans leur dernier entretien, le philosophe et la princesse convinrent de prendre comme sujet de correspondance le livre de Machiavel, *Il principe*, de même qu'ils avaient choisi d'abord le *De Vitâ Beatâ* de Sénèque. N'y a-t-il pas là encore un rapprochement qui donne à penser ? Ou bien n'y faut-il voir que la suite naturelle d'un dessein prémédité ? Étudier les devoirs de la vie civile, après ceux de la vie particulière : après la morale, la politique[a].

Les réflexions de Descartes et d'Élisabeth sur Machiavel sont telles qu'on pouvait les attendre d'esprits philosophiques, mais qui ont le souci des réalités. L'un et l'autre réprouvent, en principe, des maximes et des pratiques si contraires à la morale ; l'un et l'autre comprennent cependant qu'en certains cas, en certaines circonstances, un tyran qui s'empare du pouvoir, soit amené, pour s'y maintenir, à une série d'actes que sa situation commande. La violence appelle la violence, le mensonge engendre le mensonge, le mal ne produit que le mal ; et c'est pourquoi dès l'origine mieux vaut l'éviter. Mais le philosophe et la princesse abandonnent vite Machiavel, pour ne s'occuper que du présent et de l'avenir de la maison palatine.

Nous avons dit qu'Élisabeth projeta, en 1647, d'accompagner en Suède la reine-mère, veuve de Gustave-Adolphe, et de se rendre à la cour de Stockholm. Descartes conseilla fortement ce voyage ; lui-même, dans des lettres qu'il écrivit alors à notre résident en ce pays, Chanut, prépara les voies, en faisant l'éloge d'Élisabeth. Mais la reine Christine ne parut pas se soucier de voir cette princesse, et fit manquer le voyage par des procédés que ressentit vivement celle-ci, et que Descartes lui-même ne put se refuser de blâmer, malgré tout son respect pour une tête couronnée.

Un peu plus tard, il eut l'occasion d'intervenir encore dans deux circonstances mémorables. La paix de Westphalie, qui

a. Tome IV, p. 486-493 : sept. 1646. Voir aussi p. 493-494. Réponse d'Élisabeth, 10 oct. : p. 519-524. Descartes y revient, p. 531, l. 9-20. Mais déjà, p. 405-406 : du 25 avril 1646.

devait terminer cette longue guerre de Trente Ans, rétablissait enfin la maison palatine dans ses biens et dignités, non pas entièrement toutefois. Le prince héritier ne recouvrait pas son titre héréditaire d'électeur palatin, transféré depuis 1623 au duc de Bavière ; mais un électorat nouveau était créé en sa faveur. Surtout il ne recouvrait que la moitié de ses États, à savoir le Bas-Palatinat sur le Rhin ; l'autre moitié, le Haut-Palatinat demeurait également annexé à la Bavière. On fut quelque temps perplexe à la cour de la reine de Bohême : celle-ci, et surtout son fils aîné, Charles-Louis, hésitaient à accepter. Élisabeth, qui était toujours à Berlin, paraît avoir eu la même hésitation ; on la consultait donc, et elle donnait son avis ; elle demanda même l'avis de Descartes, puisque celui-ci le donne tout au long et avec force raisons à l'appui[a]. Pour notre philosophe, que n'embarrasse pas le point d'honneur d'une famille royale qui a régné, il n'y a pas à hésiter : on doit accepter ce qui est offert ; la moindre partie d'un pays tel que le Palatinat (et Descartes le connaissait un peu, pour l'avoir traversé en 1619) vaut mieux, assure-t-il, que tout l'empire des Moscovites. Et il parle même de s'y retirer un jour auprès de la princesse Élisabeth ; il se considère déjà comme de sa maison, comme « son domestique »[b], dit-il, employant ce terme au sens qu'il avait en ce temps-là auprès des grands, titre d'honneur plutôt que marque de servitude.

L'autre occasion fut la mort tragique de Charles Ier, roi d'Angleterre, décapité à Londres le 9 février 1649. C'était l'oncle maternel d'Élisabeth. Descartes écrivit donc à la princesse une lettre de consolation[c], lettre qui n'a, certes, rien de banal, et telle qu'un philosophe seul pouvait avoir l'idée de l'écrire à un esprit qu'il croit aussi philosophe que le sien.

a. Tome V, p. 284, l. 3, à p. 285, l. 20 : lettre du 22 févr. 1649. Voir aussi p. 286-289. Descartes connaissait le Palatinat : voir ci-avant, p. 46-47 et p. 61-62.

b. *Ibid.*, p. 331, l. 4-6 : du 31 mars 1649.

c. *Ibid.*, p. 281-283 : même lettre du 22 févr. 1649. Voir aussi, p. 285-286, plusieurs lettres de Brasset.

On se demande, toutefois, si quelques paroles, mais parties du cœur, fussent-elles semblables à ce qui se dit communément en pareil cas, n'auraient pas autrement consolé que les considérations même les plus raisonnables. Pourtant un prédicateur, dans une oraison funèbre, prononce parfois aussi du haut de la chaire, à son point de vue théologique, des discours bien inhumains; et on n'en est pas toujours scandalisé. Descartes se transporte de même à des hauteurs métaphysiques; il dépouille le fait de tout ce qui en fait l'horreur pour les sens, et ne retient que ce qui est à la louange de la royale victime. Ce roi méritait mieux aussi qu'un éloge ordinaire, lui qui, le matin de sa mort, avait voulu qu'on le parât « comme » un marié » : bas de soie et souliers à boucles d'or, culotte et pourpoint de velours noir, manchettes au petit-pli et col en point de Gênes, les cheveux bouclés et parfumés. C'est ainsi que, superbe d'élégance et de fierté, la tête haute, et d'un pas de promenade, Charles Ier avait marché à l'échafaud[a].

Une chose en tout cas est indéniable : c'est l'intérêt que Descartes porte à Élisabeth, et le zèle qu'il témoigne en ce qui la regarde. Jamais il ne l'oublie, quand il écrit en Suède; et à peine arrivé à Stockholm, dès la première audience que lui accorde la reine, il s'empresse de l'entretenir de la princesse palatine[b].

Chanut ne se trompait donc pas, lorsque, faisant part à Élisabeth de la mort du philosophe, il assura que, si celui-ci avait eu le temps de se reconnaître, il aurait eu pour elle une dernière parole de respect[c]. En fidèle exécuteur testamentaire, Chanut mit à part, comme un trésor, les brouillons des lettres à Élisabeth et les réponses de celle-ci. Il aurait bien voulu conserver ces dernières et les publier; il en demanda la

a. EUGÈNE DEFRANCE, *L'esprit mystique de la Révolution d'Angleterre*, d'après les mémoires d'un serviteur, sir Thomas Herbert, sur les derniers moments du roi. (*Mercure de France*, 16 nov. 1909, p. 284-292.)

b. Tome V, p. 429-430 : du 9 oct. 1649.

c. *Ibid.*, p. 474. Et pour ce qui suit, p. 471-475 : lettres du 19 et du 22 févr. 1650.

permission. Mais Élisabeth, qui gardait peut-être rancune à Chanut de son voyage manqué en 1647, refusa, et se fit renvoyer tout ce qui était de sa main. Il fallut attendre jusqu'en 1879, qu'une copie de ses lettres, qu'elle avait tout de même laissé prendre, copie conservée dans la bibliothèque du baron de Pallandt, au château de Rosendaal, près Arnhem, fût publiée par Foucher de Careil[a]. Mais les lettres de Descartes à Élisabeth, ainsi qu'à la reine Christine, figuraient depuis longtemps à la place d'honneur, c'est-à-dire en tête du premier volume publié par Clerselier en 1657[b]. Élisabeth, d'ailleurs, bien que certainement elle regrettât Descartes, n'avait pas dédaigné en 1652 un hommage qui lui serait venu du principal adversaire de son philosophe, Gassend lui-même : Sorbière préparait une traduction française du *Syntagma Philosophicum* de ce dernier, et il écrivit (en son nom, il est vrai, et non pas de Gassend), comme dédicace à la Sérénissime Princesse[c],

a. Foucher de Careil, *Descartes, la Princesse Palatine et la reine Christine* (Paris, Germer-Baillière, 1879, in-8, p. 219; 2e édit., Alcan, 1909). Les fautes de cette publication un peu hâtive ont été corrigées dans la présente édition, après une revision de la copie MS. au château de Rosendaal près Arnhem, en septembre 1894.

b. Tome I, p. XX-XXI, p. XXII et p. XLVII. De bonne heure on avait réuni, au moins en un cahier manuscrit, les sept lettres principales de Descartes à Élisabeth, celles que Clerselier a imprimées les premières. Voir t. IV, p. 666-667.

c. SORBIÈRE, *Lettres & Difcours*, etc. (Paris, 1660.) Lettre XV, « d'Orange, le 5 de juin 1652. A la fereniſſime Princeſſe Elizabeth, pre- » miere fille de Frederic, Roy de Boheme, Comte Palatin & Prince » Electeur de l'Empire. »

« Madame,

« Il y a quelques années qu'il plut à Voſtre Alteſſe me commander, à » La Haye, de lui dire mes ſentimens ſur une queſtion curieuſe & diffi- » cile, de la preuve de laquelle, par des raiſons naturelles, les deux plus » grands philoſophes de ce ſiecle ne demeuroient pas bien d'accord, » pource qu'ils ne ſuivoient pas une meſme methode, quoiqu'ils vou- » luſſent tirer une meſme concluſion. Ils poſoient tous deux, comme une » verité inébranlable, que l'ame de l'homme eſtoit immaterielle. Le pre- » mier ſouſtenoit que les raiſons qu'il avoit apportées dans ſes Medi- » tations Metaphyſiques, avoient la force de Demonſtrations Mathema-

une lettre qui était le pendant de celle de Descartes en tête des *Principes*. La traduction du *Syntagma* ne parut pas; mais Sorbière publia sa lettre en 1660. Ainsi la princesse palatine, devenue en 1667 abbesse de Herford, monastère luthérien de Westphalie, et en même temps résidence princière, put jouir jusqu'à sa mort, le 8 février 1680, de la

» tiques, & eſtoient les ſeules que l'on pouvoit inventer. L'autre n'y » voyoit pas cette evidence, ne deſeſperoit pas que la poſterité n'en pût » découvrir de plus fortes, & croyoit au fond que cette matiere, eſtant de » la Foy Divine, dependoit principalement de l'autorité de l'Egliſe, & de » la revelation que Dieu nous a faite dans les Saintes Ecritures, plutoſt » que d'aucun raiſonnement humain. Ce fut, Madame, la difference que » je dis alors à Voſtre Alteſſe qu'il y avoit entre la methode de M. Deſ» cartes & la Diſquiſition de M. Gaſſendi. Sur quoi vous prites occaſion » de vous informer plus particulierement de ce dernier, & je ſatisfis à » cette louable curioſité, ſelon l'exacte connoiſſance que j'avois de la » pieté, des mœurs & du ſavoir de cet homme incomparable. Je ne veux » pas, Madame, en faire ici l'eloge; car c'eſt aſſez le louer que de dire » que Voſtre Alteſſe ſe ſouvient de lui, & qu'elle ne ſera pas marrie de » voir en françois ce qu'elle a deja pu voir de lui en une autre langue. » Il eſt vrai que je n'euſſe jamais oſé entreprendre de l'offrir à Voſtre » Alteſſe, ſi ce qu'il lui a pleu de me faire écrire, par M. le Comte » Chriſtophle de Dona, de continuer l'écrit dont ce ſeigneur lui avoit » preſenté quelques cahiers, ne m'en euſt donné la hardieſſe. J'ay conſi» deré d'ailleurs qu'il ne ſeroit pas une choſe nouvelle de voir le » nom de Voſtre Alteſſe au devant d'un ouvrage philoſophique, & que » tout le monde ſait que vous vous plaiſez à cette ſorte d'étude... » (Pages 69-70.)

Sorbière rappelle dans cette lettre « Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, bis» ayeule de Voſtre Alteſſe » (p. 71), puis « une Marie de Gournay, la » Marie Schurman de noſtre France » (p. 73). Dans la lettre suivante, Lettre XVI, du 3 juin 1652, « A M. le Comte Chriſtophle Delphique » Burgrave de Dona », dont il avait reçu les commandements de la princesse, on lit cette phrase de Sorbière : « J'ai pris la liberté de tracer une » lettre à ſon Alteſſe, qui pourroit ſervir de Dedicace, ſi le corps entier » de celles que je vous écrirai avoit quelque jour à eſtre publié. » (Pages 79-80.) Sorbière se proposait, dans une série de lettres, d'expliquer la philosophie de Gassend et d'Epicure. La publication ne se fit pas, et non plus celle de la traduction du *Syntagma*. Celle-ci s'imprimait cependant en 1652 ; mais l'impression en fut arrêtée « pour complaire à Gaſ» ſendi ». (Page 19 des *Mémoires* non paginés de Graverol, *Sorberiana*, Toloſæ, M.DC.XCI.)

haute réputation de science et de vertu, que lui assurait l'éclatant témoignage, comme dit Sorbière, des deux plus grands philosophes du siècle[a].

a. Constantin Huygens, qui avait lui-même bientôt quatre-vingt-quatre ans, a noté cette mort dans son *Dagboek* : « 8 Febr. (1680). Obit » Herfordiæ Princeps ELISABETHA PALATINA Abbatiſſa, cui ſuccedit Prin» ceps Elizabetha Albertina Anhaltina coadjutrix à defunctâ electa. » Voir, à cause de quelques documents sur Herford, VICTOR DE SWARTE, *Descartes Directeur Spirituel* (Paris, Alcan, 1904). Et antérieurement : *Une amie de Descartes. Élisabeth, princesse de Bohême*, par JOSEPH BERTRAND (*Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1890). — *Une amitié intellectuelle. Descartes et la princesse Élisabeth*, par DUGAS. (*Annales de Bretagne*, janvier 1891, p. 223-263.)